



Transformation du bâtiment protégé « Hôtel Alpenklub »

Elaboration d'une étude de faisabilité et
d'un concept d'utilisation

Accompagnement de la procédure de
mise en concurrence et de la phase de
planification (SIA 3)

Localisation

Planfayon (FR)

Période

Depuis 2022

Maître d'ouvrage

Commune de Planfayon

Utilisation

Restauration, bureaux, logements, culture

Coûts de construction

CHF 6 mios

Prestations

- Élaboration d'une étude de faisabilité, d'un concept d'utilisation et d'une stratégie de développement
- Rédaction du cahier des charges pour le mandat d'architecte en charge de l'étude de faisabilité et accompagnement de l'étude
- Élaboration d'une offre d'achat
- Élaboration d'un cahier des charges comme base de planification de la rénovation
- Élaboration de tous les documents nécessaires à l'appel d'offres pour la recherche d'une équipe de planification (SIA 31 – 53) selon les marchés publics
- Constitution du jury d'évaluation
- Élaboration des propositions d'attribution
- Rédaction du cahier des charges du projet
- Accompagnement de la phase de planification en tant que représentant du maître d'ouvrage

Contexte du mandat

Le propriétaire de l'Hôtel Alpenklub, classé monument historique, a décidé de cesser l'exploitation de l'établissement. La commune souhaite, dans le cadre d'une étude de faisabilité, examiner une réaffectation pertinente pour le village, qui servira de base décisionnelle à l'élaboration d'une offre de rachat au propriétaire. En acquérant le bien, la commune entend proposer des surfaces utiles répondant à ses besoins propres en matière d'infrastructures. Le bâtiment doit également offrir des surfaces de services pour des particuliers contribuer à la revitalisation du centre de la localité.